



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse  
SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus - 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 [ffcregionsud@gmail.com](mailto:ffcregionsud@gmail.com)

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

## AFFILIATION CLUB 2022

NOM DU CLUB / N° :

.....

- AFFILIATION 2022..... 190.00 €
- COTISATION COMITE REGION SUD FFC..... 100.00 €
- AVANCE SUR ORGANISATION .....60.00 € \*

\* (à déduire par le club sur la 1ère organisation)

- Dans le cas où le club n'organise aucune épreuve, cette somme restera au Comité Région Sud, et sera affectée dans les mêmes proportions que les recettes aux dépenses liées aux jeunes.

**TOTAL A REGLER A L'ORDRE DU COMITE REGION SUD FFC (1) = 350 €**

Ajouter la cotisation départementale en fonction, à savoir (2) :

- Département 04 : 20 €
- Département 05 : 25 €
- Département 06 : 100 €
- Département 13 : 28 €
- Département 83 : 42 €
- Département 84 : 18 €

soit un Total de (1+2) = €

**RAPPEL** : le club comptabilise 6 licenciés minimum dont au moins 3 membres du bureau pour passer automatiquement à l'étape Affiliation 2022 (Président, Secrétaire, Trésorier + 3 licences). Ne pas oublier de joindre la demande d'affiliation de club dûment remplie et signée.

Christian LAZARINI  
Président Comité Région Sud FFC

